



Projet de restauration du théâtre antique de Guelma

Architecte chargé de la restauration : M. Ahmed AKLI

crédits photos & illustrations : A. Akli



LES ÉTAPES D'INTERVENTION :

Le présent descriptif a pour objet la spécification de toutes les interventions et opérations à entreprendre dans le cadre de la restauration et la mise en valeur d'un monument historique.

Sur le plan fonctionnel, l'activité sera modifiée, il n'en demeure pas moins qu'une réinterprétation de l'espace doit être faite pour mettre en valeur les éléments figuratifs, tout en sauvegardant son authenticité et sa valeur historique. Pour cela, la restitution de certains espaces dont l'image a été altérée par des rajouts sans valeur historique et esthétique s'est avérée indispensable pour retrouver une cohérence et une homogénéité perdues du monument.

Sur un autre plan relatif à l'aspect structurel, le projet de consolidation a été guidé par trois principes fondamentaux :

- 1) Le premier est celui de l'intervention minimale qui se veut discrète et inaperçue puisqu'il s'agit d'intervenir sur la matière et non sur l'image tout en répondant aux exigences de la stabilité statique et dynamique de l'édifice.
- 2) Le deuxième principe est celui de la compatibilité physico-chimique des éléments nouveaux introduits dans la structure, puisque le but de l'intervention n'est pas de substituer l'ancienne structure par une nouvelle, mais d'améliorer ses capacités physiques et mécaniques par introduction de ces éléments qui doivent être compatibles.
- 3) Le troisième principe est celui de la réversibilité de l'intervention, qui a été recherché à travers les solutions adaptées et les matériaux choisis.

L'intervention structurelle a été guidée aussi par le souci de la durabilité du monument en faisant recours à des opérations préventives dans certaines parties présentant des risques d'altération.



HISTORIQUE DU MONUMENT

La date probable de l'édification du Théâtre de Guelma est entre 161 et 169 AP. J.C. grâce à la libéralité d'une femme qualifiée de prêtresse des deux augustes ANNIA AELIA RESTITUTA qui donna la somme de 400.000 Sesterces.

Après l'épanouissement marqué au II^e siècle, le nombre de construction des monuments de spectacle a considérablement chuté au IV^e et V^e siècle qui correspondent à la décadence de l'empire romain. Après plusieurs siècles de l'abandon, les restes du théâtre furent de nouveau un sujet d'étude, selon le plan de 1842 établi par le génie-militaire français.

Après 1842, l'architecte Joly entreprit le dégagement et la restauration du théâtre et le reconstruit tel qu'il est aujourd'hui et fut réutilisé pour des divertissements ou festivités de spectacles jusqu'à nos jours.

FICHE TECHNIQUE DU PROJET

INTITULE DU PROJET :
Restauration et mise en valeur
du théâtre romain de Guelma

- Date d'inscription : 16/06/1999.
- Maître de l'Ouvrage : D.L.E.P. DE GUELMA.
- Maître de l'œuvre : B.E.T. Handassa Oua Bina - Alger.
- Autorisation du programme :
Initiale : 16 000 000,00 DA.
Actuelle : 21 000 000,00 DA.
- Entreprise de restauration : 05 Entreprises.
- Date de démarrage des travaux :
Phase 01 : Juin 2000.
Phase 02 : Avril 2002.
- Délai de réalisation : 16 mois.
- Date de réception : Janvier 2003.



Entretien avec M. Ahmed AKLI

Réalisé par : Amrouche Akli, Hammouni Zakia et Kheddouci Nacim.
La restauration du théâtre de Guelma a été engagée en 1996 et finalisée courant l'année 2003



Parlez-nous de votre formation

Après le diplôme d'architecte, je me suis inscrit en postgraduation, j'ai pu profiter un certain temps des séminaires donnés par des enseignants italiens spécialistes du domaine de restauration et préservation du patrimoine.

Vous avez des projets de restauration dans différents endroits du pays, vous limitez-vous à une période historique précise ?

Je n'ai, en principe, aucune limitation dans ce sens, nos projets peuvent dater de la période antique, de la période des royaumes musulmans, ou bien celle de la domination ottomane ou même datant de la colonisation Française.

Comment fait-on appel à vous ? Y a-t-il des concours ou bien s'agit-il de consultation restreinte ?

Les architectes qui se sont spécialisés dans le patrimoine se comptent sur les doigts d'une main en Algérie, on fait appel à nous quand il y a urgence, c'est dans ce contexte que nous intervenons le plus souvent. Dans notre cas, la spécialisation dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti nous a permis d'enregistrer un capital expérience non négligeable.

Qu'est-ce que vous a apporté l'équipe d'enseignants italiens en charge de la postgraduation option préservation du patrimoine ?

Ils ont apporté un plus indéniable à ma

formation d'architecte laquelle n'a touché que de manière superficielle la notion de bâti ancien et de patrimoine. Avec les Italiens, il s'agissait d'un travail d'analyse rigoureux, on apprend à faire la distinction des différentes strates historiques constituantes d'un bâti ancien, on accordait beaucoup d'importance au sens de l'observation. Nous étions rompus aux lectures synchroniques et diachroniques.

Durant cette formation, nous nous sommes frottés à des spécialistes des lectures stratigraphiques des peintures, d'autres de datations.

Ne faudrait-il pas envisager la problématique du patrimoine sous un angle autrement plus global, celui qui consiste à penser l'Algérie comme une nation qui a du mal à assumer une partie de son héritage architectural ?

Il n'appartient à personne de dire ce qui est patrimoine et ce qui ne l'est pas, l'Algérien est, à mon sens, quelqu'un de plutôt fier du legs du passé. L'exemple de motifs décoratifs tels que des étoiles de David retrouvées dans une aile de la mosquée Jamaa-El-Kebir ne doit pas être pour autant occulté du fait de la judéité des symboles qui s'y trouvent, mais cela doit nous inciter à en comprendre les mécanismes et pratiques sociaux qui ont présidé à cette cohabitation entre deux religions dans un même édifice, on ne doit pas, sous peine de préserver notre patrimoine de l'instrumentaliser à des fins non avouables.

L'histoire qu'on apprend à l'école est tout à fait insuffisante, l'exemple de cette initiative personnelle de deux archéologues de Ain

Defla. Ils visitent des écoles de la Wilaya afin d'inciter les élèves à s'éveiller à cette notion de patrimoine, un programme est intégré dans ces écoles, une cinquantaine d'entre elles y a déjà adhéré, initiative certes isolée, mais à encourager et à diffuser.

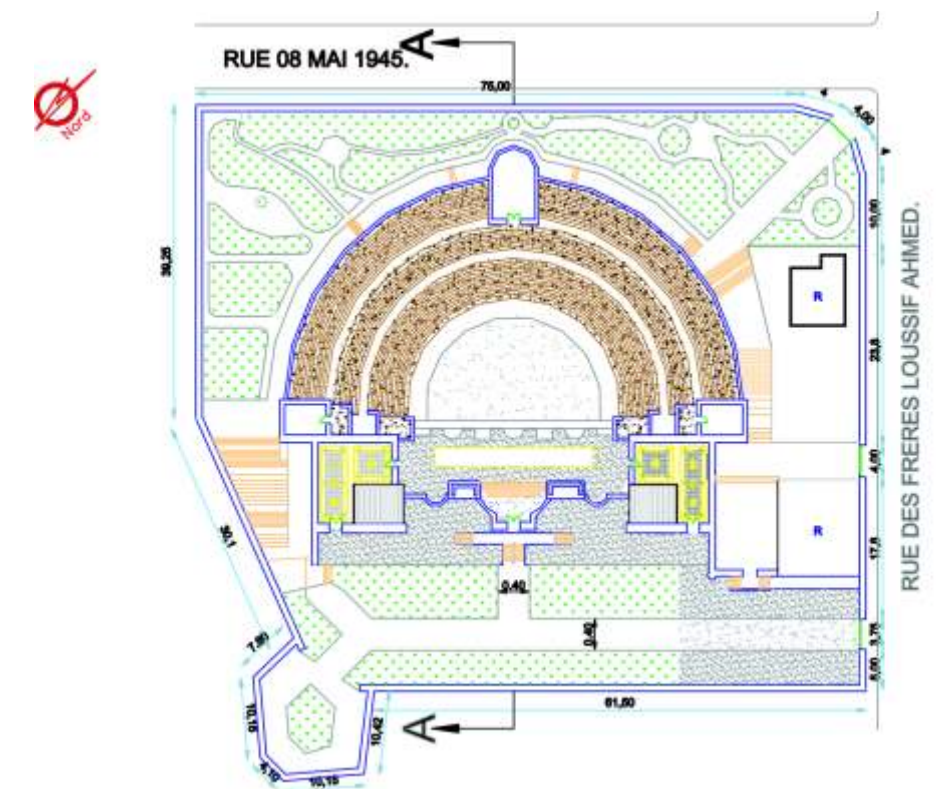
Vous évoquez dans votre " charte " trois principes qui guident votre approche sur le terrain, l'une d'entre elles est l'intervention minimale, votre intervention a apporté, cependant, une touche supplémentaire (la poutre en acier tridimensionnel).

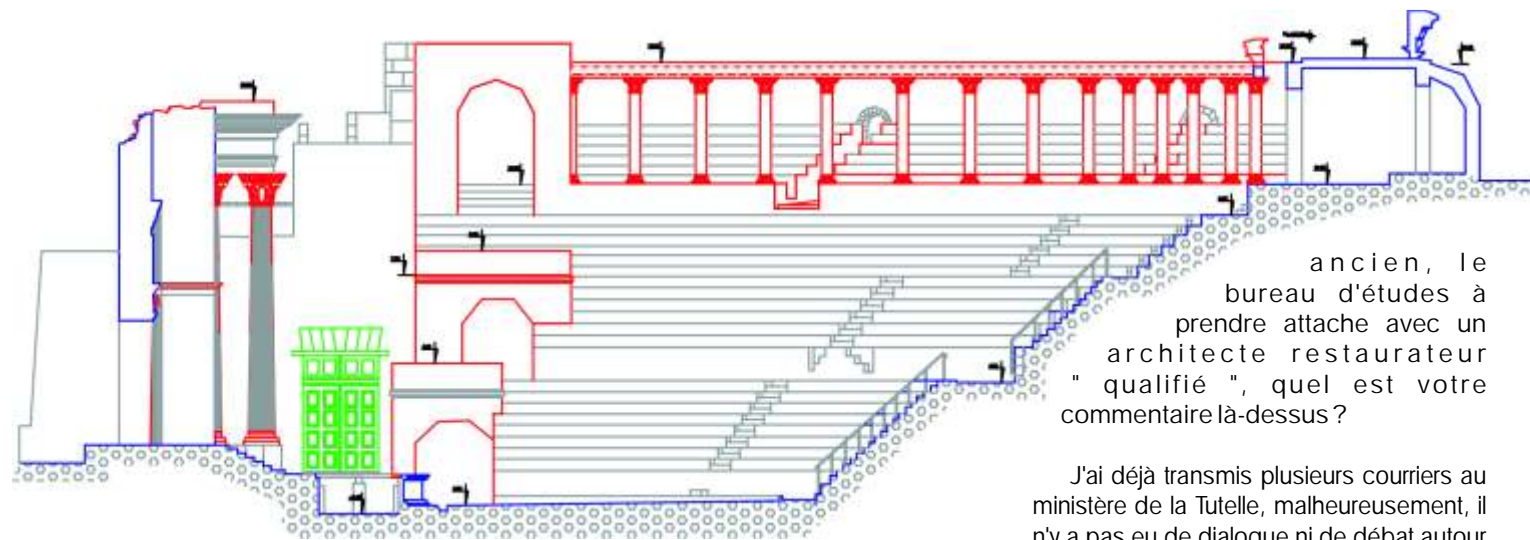
L'architecte est censé apporter un plus à la dynamique urbaine, à l'affectation du monument en cas de reconversion pour des raisons de rentabilité économique. Les monuments sont devenus sources de revenus et permettent de continuer à restaurer, en Algérie, le ticket d'accès au musée coûte dix dinars, ce qui est parfaitement ridicule compte tenu des prix pratiqués en Europe ou même tout près de chez nous, en Tunisie.

Toute chose a une valeur de nos jours, on ne peut plus fonctionner ainsi, si le coût d'accès aux musées est aussi bas, cela est révélateur du désintérêt patent de la part du plus grand nombre.

D'un autre côté, il y a une tentation de tout muséifier ou pour le moins une majorité du bâti considéré comme patrimoine, et ceci en occultant les fonctions qu'occupaient tels ou tels édifices (bains publics, magasins, habitations, etc...) Qui dit muséifier dit tuer l'édifice et le désolidariser de son environnement urbain.

D'un autre côté, la prise en compte des abords du patrimoine est systématiquement





ancien, le bureau d'études à prendre attache avec un architecte restaurateur "qualifié", quel est votre commentaire là-dessus ?

J'ai déjà transmis plusieurs courriers au ministère de la Tutelle, malheureusement, il n'y a pas eu de dialogue ni de débat autour de la question. Concernant ladite loi, elle écarte les quelques bureaux d'études qui se sont battus ardemment pour défendre un patrimoine grandement menacé.

Qu'est ce qu'il y a lieu de changer dans cette loi, à votre avis ?

Une commission d'experts émanant du ministère est chargée de statuer sur la base de dossiers d'architectes ayant été formés dans le domaine du patrimoine au niveau d'une post-graduation, mais ce qui me semble démagogique c'est bien l'indigence ou la quasi-absence de la formation en question...

Mais le fond du problème demeure la formation, il semble légitime de demander plus de formation quand on touche à un édifice ancien.

Je pense qu'il faut assouplir la procédure et permettre au plus grand nombre de praticiens de travailler sur le patrimoine, car il y a beaucoup à faire, dans le domaine. Nous n'avons pas les moyens de former des architectes aux métiers de la restauration, il y a urgence sur le terrain, une bonne partie de notre patrimoine menace ruine...

Concernant les entreprises, et



menacé, car on veut faire de tel ou tel édifice ancien un paquebot isolé de tout contexte urbain ou social, je refuse à ce titre la clôture, le patrimoine ne veut pas non plus signifier cimetière.

Concernant la fonction du théâtre de Guelma, il accueillait des spectacles, son fonctionnement fut interrompu à l'issue du constat de tassement des gradins, des travaux de restauration furent décidés, l'édifice fut réceptionné en 2003. Depuis, des spectacles ont repris et c'est mieux ainsi, le patrimoine doit vivre socialement, c'est la garantie de sa survie. En terme de fonction, le théâtre n'est pas très éloigné de sa vocation originelle qui est la représentation théâtrale.

Ne craignez-vous pas que cela puisse choquer les visiteurs en découvrant cet élément "anachronique" ?

Viollet-Le-Duc refusait ce principe de restauration à l'identique, il devait, par contre l'enrichir, d'autre part, il n'y a pas assez de supports scientifiques qui permettent de trancher la question. La poutre tridimensionnelle émane directement d'un principe, bien connu dans le milieu de la préservation, et auquel j'attache beaucoup d'importance qui est la réversibilité, l'enlèvement de ladite poutre se fait en moins de trois heures...

Mais la question n'est pas là, en tant qu'architecte, pour quelles raisons votre choix s'est porté sur la poutre en acier tridimensionnel ?

Il y a une analogie à faire entre l'être humain et le monument, pour ce qui concerne l'homme, la perte d'un organe est irréversible, un monument quel qu'il soit est contraint à voir un ou plusieurs de ses éléments s'effriter avec le poids du temps.

Notre intervention date de l'an 2000, je veux marquer ma contribution en apportant un cachet moderne.

Et concernant la fameuse poutre tridimensionnelle, vous parlez d'intervention minimale et de réversibilité, pour autant, est ce qu'il y a eu contestation de la part du maître d'ouvrage ou d'un autre organisme ?

Dans les années soixante-dix, il a été décidé d'édifier une poutre en béton chaînée couronnant les chapiteaux des colonnades du théâtre antique, une solution à la va-vite si je puis dire dans le but de empêcher le balancement des colonnes. D'un autre côté, la poutre en pierre "supposée" originelle était toujours visible sur une partie de l'édifice. Nous avons voulu marquer notre temps en insérant la poutre en acier tridimensionnel, un peu comme l'avait fait dans son temps, un Viollet-Le-Duc. Notre objectif est de faire renaître le théâtre, nous avons restauré les gradins, la scène, les murs périphériques menaçant ruine, ainsi que les salles attenantes qui fonctionnent en tant que musée.

La loi qui oblige, pour toute opération de restauration sur le bâti



la donnée essentielle qu'est le chantier de restauration, quels problèmes rencontrez vous sur le terrain ?

C'est une question très délicate, on se heurte à des problèmes de gestion très lourds, parfois nous allons jusqu'à nous substituer au maçon, car il y a une sous qualification criarde dans les métiers de la construction et qui plus est dans un domaine aussi délicat qu'est le chantier de restauration. Pour autant, ce n'est pas toutes les entreprises qui s'inscrivent sous la même enseigne de la médiocrité, il y en a certaines qui sont professionnelles, qui apportent des solutions de matériaux qui correspondent à notre démarche et possèdent des ouvriers bien plus qualifiés, ainsi nous pouvons reposer sur elles... il faut donc encourager la création d'entreprises de construction spécialisées dans les opérations de restauration et de préservation du bâti ancien.

A présent, nous allons parler de la procédure à suivre pour un projet de restauration, comment cela fonctionne-t-il ?

C'est le bureau d'études qui confectionne le cahier des charges, on exige de l'entreprise à prendre attache avec un archéologue quand c'est jugé nécessaire, ou bien également, un architecte, et dans certains cas, un ingénieur. Nous exigeons la meilleure répartition des tâches entre les cadres de l'entreprise pour mener à bien le projet.

Concernant la consultation, il n'y a pour ainsi dire pas de cahier des charges qui orienterait le bureau d'étude...

Le choix est vite fait quand il y a candidature d'un bureau ou entreprise spécialisée dans le domaine si je puis dire...

Le cahier des charges que nous confectionnons est à même d'exiger un usage rationnel des moyens de l'entreprise d'exécution en pilotant cette dernière par des cadres qualifiés.

Un chantier de restauration est la réunion d'un fort capital expérience en matière d'artisanat soucieux d'authenticité et d'amour du travail bien fait...

Parmi vos trois principes d'intervention, il y a ce souci de compatibilité physico-chimique lequel s'applique, peut être, sur les lourds travaux de confortement du théâtre de Guelma que vous avez eu à diriger en décidant d'injecter du béton, mais s'il y a lieu d'analyser et d'étudier (dans un cadre scientifique ou autre) l'infrastructure de l'édifice, ne pensez-vous pas que l'injection de béton est contradictoire avec le principe de réversibilité et incidemment pourrait porter atteinte à la compréhension de la structure antique et par la même occasion à en effacer durablement les traces de ce procédé structurel antique ?

Nous avons fait une lecture stratigraphique complète. En sous-œuvre, nous avons innové en concevant un système de fondations; puisque il n'y en avait pas, mais nous n'avons pas touché un millimètre au système de voûtes qui soutiennent les gradins, et si d'autres personnes viendraient à intervenir, ils auront tout loisir à étudier les principes constructifs de l'édifice.

Les pierres ont été soigneusement

numérotées, démontées et remontées avec la plus grande rigueur, la consolidation des gradins due aux tassements nécessitait ce genre d'opération.

Moi je ne suis pas contre le béton, je suis pour les matériaux qui apportent des solutions fiables, si on nous apporte sur le marché, un matériau plus performant, il conviendrait de remplacer le béton.

Peut-on parler de l'aspect gratifiant de votre travail, cela vous apporte-t-il une satisfaction personnelle en voyageant à travers le pays, comment donner envie aux architectes de s'adonner à la restauration ?

Je vais vous dire, pourquoi on se sent heureux, quand vous avez à démonter un monument pierre par pierre, et quand tout fut fini, il n'y eut plus rien resté, rasé complètement, on a l'impression à un retour vertigineux aux temps antiques, et c'est cela le bonheur, le voyage dans le temps. Les lectures synchroniques et diachroniques effectuées en amont permettent à l'architecte de s'identifier au monument, de se mettre à la place de ses prédécesseurs, la reconstruction pierre par pierre donne l'impression qu'on est l'architecte de l'édifice. Avoir cette possibilité de connaissance accrue de ces temps révolus par le biais de mon activité professionnelle, voyager dans le temps à travers le présent est quelque chose d'euphorisant en quelque sorte.

Pour finir, on fait appel à vous quand il y a urgence, ne faut-il pas plutôt réorganiser tout le secteur et optimiser les procédures ?

Le travail de mise aux normes ne nous permet pas de travailler "effectivement" dans l'urgence, il y a plutôt, dans un sens, une urgence dans la prise en charge des monuments avant que cela ne soit trop tard, il ne s'agit pas de brader nos efforts en terme d'études et d'analyse... dans le pays, il n'y a pas de réelle politique d'entretien du patrimoine, on envisage notre travail dans une optique dite d'urgence, notre travail sur un monument, soit dit en passant, ne s'achève pas en "livrant" le projet comme n'importe quel projet d'architecture, il y a bien un souci de pratiquer un service d'après-vente qui consisterait à entretenir l'édifice, il n'y a pas cette dimension du temps long chez les personnes concernées, c'est-à-dire nous tous, il faut y remédier...



حوار مع أكلي أحمد - مهندس مكلف بترميم مسرح قالة

مترجم من طرف أكلي عمروش - زكية تونسي و خديجة نسيم



* هل يمكن أن تحدثنا على تكوينكم؟ حصلت على شهادة مهندس معماري، وبعدها قمت بإعداد الماجستير، واستفدت طبعاً من خلال اللقاءات، مع الأستاذة الإيطالية المختصين في ميدان الترميم والحفاظ على التراث.

* نعلم أن لديكم مشاريع للترميم، بمختلف أماكن الوطن؟ هل تقتصرون على فترة تاريخية معينة؟ ليس هناك تحديد لهذا المجال، مشاريعنا مختصة عموماً بالآثار التي تعود للعهد القديم: العهد الإسلامي، العثماني أو الفرنسي.

* كيف تم طلبكم لهذا العمل؟ هل من خلال مسابقات أو من خلال عملية مقيدة؟ ليس هناك عدد كبير من المختصين الجزائريين في مجال التراث، ولذا يطلبوننا نحن، لكنهم يطلبوننا فقط في الحالات المستعجلة، ما علينا إلا القيام بما يطلبوننا به. إلا أننا نستفيد بخبرة من كل هذا.

* نظرحون من خلال القاعدة ثلاث مبادئ مسيرة وصولكم إلى أماكن العمل منها: العملية الأقلية... أعمالكم جلبت زيادة

وإضافات.... بالطبع على المهندس أن يزيد إضافات في الدينامكية العمرانية. فالمعالم أصبحت، مصدر المداخيل وهذا المال يسمح بترميمها دورياً. لكن تذكرة الدخول إلى المتاحف بالجزائر المقدرة بـ 10 دينار تعتبر مهزلة بمقارنتها مع تذكرة العمول بها بأوروبا وحتى بتونس. فلا يمكن التصرف بهذا الشأن، فيما يخص

كل الأشياء القديمة. نجد هناك محاولة خلق أكبر عدد من المتاحف، ومن جهة أخرى الأخذ بعين الاعتبار كل ما يجاور التراث إذ نريد جعل هذه المعالم سفينة، لكل عمران اجتماعي، وأرغى في هذا حصاره بالسياح، إذ لا يمكن إنقاذ التراث كمقبرة. أما فيما يخص مهمة مسرح قالة، فلقد أوقفت الإستعراضات التي كانت تنقام سابقاً و هذراجع لإنحطاط المقاعد. أعيد إستقبال الاستعراضات بهذا المسرح بعد إنفتاحه مرة أخرى سنة 2003، وهذا أحسن. فمن الواجب أن يتعايش التراث مع المجتمع، ليبقى حياً.

* أما الآن فلنرجو للتحديث عن إجراءات المتخذة لمشروع الترميم؟ إن مكتب الدراسات، هو المجهز لتقييم التكلفة، وتقتضي المؤسسة أن تتوافق مع أثاري أو مهندس معماري إذا تنطبل الأمر ذلك. إذ نفضل إصلاحات أحسن من طرف إدارات المؤسسة وذلك لتسيير أحسن للمشروع.

فيما يخص العملية، ليس هناك كراس التكلفة الموجه لمكتب الدراسات؟

إن كراس التكلفة الذي حضرناه، إقتضى أيضاً فرض إستعمال جزئي لامكانيات مؤسسة التطبيق، وذلك بتسيير هذه الأخيرة من طرف إدارات مختصين. فورشة الترميم تشكل ثروة من الخبرات الحرفية مغمورة بالأصالة ورغبة حسن عمل.

pub
Arvia